

La croissance chinoise

La société ECOBABY fabrique des articles de puériculture éco-responsables destinés à une clientèle exigeante.

Madame BARNES, directrice de collection et responsable de production, a dessiné une nouvelle gamme de jeux premier âge. Or, l'usine de la société ECOBABY, située à Illiers, n'a pas les capacités de production nécessaires sur place.

Monsieur HEMAR, directeur de cette entreprise, propose à Madame BARNES d'envisager la fabrication de cette nouvelle gamme en Chine. Cette dernière aimerait être rassurée sur le niveau des prestations offertes et les conditions de fabrication dans la mesure où elle souhaite maintenir cette image «haut de gamme» qui fait la notoriété de ses collections.

Afin de lever toutes les réticences, Monsieur HEMAR veut s'assurer qu'il sera possible de respecter le caractère écoresponsable de ses nouveaux produits, et ce, quel que soit le lieu de production.

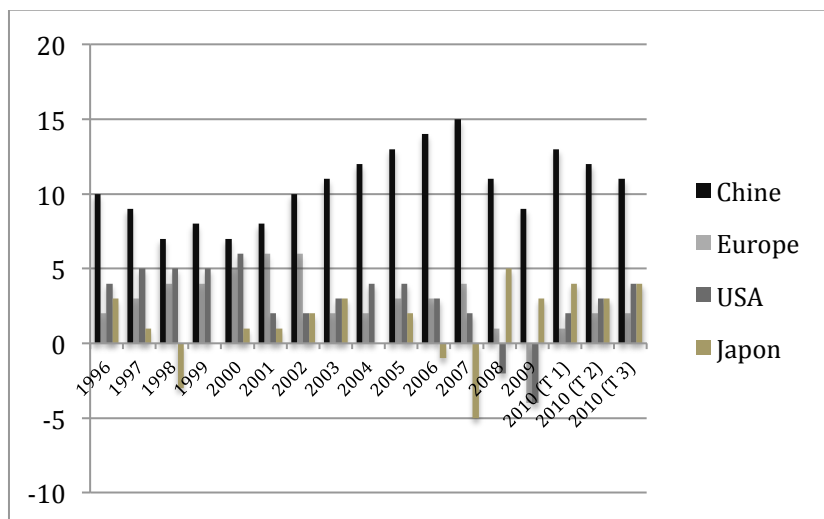
Vous êtes en poste auprès de Monsieur HEMAR. Ce dernier vous remet un dossier documentaire qu'il vous charge d'étudier.

Travail à faire :

À l'aide du dossier joint et de vos connaissances, **en veillant à préciser les principaux concepts utilisés** et à exploiter les sources statistiques mises à votre disposition, vous devez concevoir une note argumentée et structurée dans laquelle :

1. Vous analyserez l'évolution de la croissance chinoise sur la période 1996-2010 et la comparerez à celle de la Triade (Europe, Japon, États-Unis).
2. Vous apprécierez la situation de la Chine en termes de croissance et de développement économiques sur les vingt dernières années.
3. Vous montrerez comment l'État chinois intègre dans ses décisions la gestion de l'environnement en tant que bien public mondial et la prise en charge des externalités négatives de la croissance.

Graphique 1 La croissance chinoise (données en termes réels, en %)



NB : Les histogrammes sont présentés, de gauche à droite, dans l'ordre suivant : PIB chinois (% sur un an), PIB de la zone euro (% sur un an), PIB américain USA (% sur un an), PIB japonais (% sur un an).

http://www.allianzgi.fr/uploads/tx_agfpublications/BR_AnalysenTrends_chine_FR_01042011.df

Document 2 La Chine, un pays à revenu intermédiaire selon la Banque Mondiale

Indicateurs de développement	1990	2000	2010
PIB en milliards de \$	357	1198	5879
Revenu national brut par habitant en \$ PPA	800	2340	7570
Taux de croissance du PIB en %	3.8	8.4	10.3
Exportations en % du PIB	16.1	23.3	29.4
Importations en % du PIB	13.1	20.9	24.8
Population en millions	1160	1295	1338.3
Indice de développement humain	0.63	0.73	0.898
Espérance de vie à la naissance	69.5	71.2	73
Taux de fécondité	2.34	1.74	1.61
Taux de mortalité avant 5 ans pour 1000 naissances	48.5	33	18.4
Taux d'alphabétisation population de plus de 15 ans	78	91	94

Source : Banque Mondiale

Document 3 La croissance chinoise est-elle durable ?

La croissance potentielle dépendant de la main d'œuvre, et du progrès technique, la Chine dispose de bonnes perspectives : non seulement sa population en âge de travailler représentera encore jusqu'en 2025 une part importante du total, mais encore l'exode rural et la hausse des qualifications vont entraîner un déplacement de main d'œuvre vers des emplois plus productifs. [...] Quant au progrès technique, l'émergence de sa recherche permet à la Chine de rattraper son retard technologique.

La situation environnementale est certes préoccupante. Les dégâts environnementaux étaient estimés en 2007 entre 5 et 13 % du PIB (de la moitié à la totalité de la croissance). La dégradation de la situation devient un frein à la croissance par les problèmes qu'elle génère (maladies, perte de facteurs de production (eau, sols, etc.)). Toutefois, la prise de conscience des autorités — au moins au niveau central et dans les villes côtières — est forte. [...] La Chine a réduit son intensité énergétique (par unité de PIB) de 60 % depuis 1980 et s'est fixé l'objectif d'une réduction supplémentaire de 20 % pour 2010.

La situation est aussi préoccupante en matière d'émissions de gaz à effet de serre, qui s'accroissent de 8 % par an, d'autant que la Chine prévoit d'accroître sa production de charbon. Mais la Chine a aussi prévu de fermer ses petites centrales polluantes, a lancé des projets de capture du CO₂ et a prévu de réduire la part du charbon dans la fourniture d'électricité à 67 % en 2015. Sa motivation est double : d'une part, la nécessité de répondre à l'urgence environnementale ; d'autre part, la Chine entend saisir les opportunités économiques du secteur de l'environnement ; l'effort de R&D des entreprises est conséquent. [...] Ainsi, la volonté de saisir ces opportunités économiques et l'implication publique laissent présager une amélioration, fût-elle progressive, de la situation environnementale.

Les déséquilibres géographiques tendent aussi à se réduire. Les régions de l'intérieur connaissent un rattrapage sur les régions côtières, tendance que le ralentissement économique, à partir de 2008 a encore accru. Par ailleurs, l'accroissement des inégalités de revenus ne doit pas masquer le fait que la croissance a permis de réduire le taux de pauvreté de 65 % (1981) à 10 % (2004), soit un nombre de pauvres réduit de 652 à 135 millions de personnes.[...]. Les autorités ont mis en œuvre des mesures visant à corriger les déséquilibres, en limitant l'investissement [...] :

- la taxation des entreprises publiques et une nouvelle loi du travail favorable à la redistribution vers les ménages (y compris via la fiscalité) ;
- des normes environnementales et une sélectivité accrue des projets, notamment dans les secteurs en surcapacité [...] ;
- l'annonce d'un plan de couverture universelle de santé, signal d'un « retour de l'Etat » dans un domaine social largement délaissé [...].
- la suppression des subventions des facteurs de production (énergie, matières premières, foncier) susceptible d'améliorer l'allocation des ressources et d'inciter à des investissements plus pertinents.
- l'application des mesures de protection de l'environnement.

- l'accroissement de la redistribution des entreprises, par l'application de lois du travail favorables aux employés, la hausse des prélèvements sociaux et fiscaux, propice à une hausse de la consommation.

François Blanc, Conseiller économique, SE de Shanghai, septembre 2009 <http://www.ambafrance-cn.org>

Document 4

La Chine et le mécanisme de développement propre

Entretien avec Philippe DELHAISE, Directeur de Carbon Management Consulting

En quelques mots pourriez-vous décrire le fonctionnement du mécanisme de développement propre (MDP) prévu dans les accords de Kyoto ?

Les gaz à effet de serre qui sont à l'origine du réchauffement climatique se mélangent dans l'atmosphère et n'affectent donc pas seulement les pays émetteurs. Cela est très différent des pollutions plus locales comme, par exemple, celle de l'eau. Nous sommes confrontés ici à une pollution d'un bien public mondial qui requiert des solutions politiques au niveau planétaire.

Bien que les pays riches soient les principaux émetteurs, ils disposent déjà de technologies moins polluantes que les pays en développement. En Inde, pour une unité de PIB produite, on émet en moyenne quatre fois plus de gaz à effet de serre qu'aux États-Unis. Ainsi, l'idée du MDP consiste à prendre l'argent en Occident pour le donner aux pays en développement. Des entreprises européennes, canadiennes ou japonaises peuvent ainsi effectuer des réductions d'émission de gaz à effet de serre, non pas dans leurs propres usines, mais en achetant des droits à polluer à des usines indiennes, boliviennes ou chinoises en finançant leurs investissements technologiques destinés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre... L'effet global de ces pollutions pourra ainsi être réduit plus rapidement à l'échelle planétaire. [. . .]

D'un point de vue fiscal, est-il possible de se tourner vers des mesures incitant les entreprises des pays « pauvres » au développement durable ?

Il faudrait effectivement arriver à un système où les pays en développement arrivent à inciter leurs entreprises à investir dans des technologies moins polluantes. Mais les incitations fiscales coûtent cher et beaucoup de pays en développement n'ont pas les moyens de faire payer leurs contribuables pour les obliger à être plus propres. On demande aujourd'hui à des pays de faire cet effort très tôt dans leur processus de développement. La Corée du Sud a par exemple les moyens de mettre en place une fiscalité incitative dans ce domaine, mais la Chine ne les a pas. La multitude de PME chinoises pourrait être incitée fiscalement, mais il est difficile de les obliger à importer du gaz naturel plus cher plutôt que de consommer le charbon national qui est meilleur marché.

Pour l'instant, la seule incitation est donc exogène, via le système du MDP prévu par le Protocole de Kyoto. C'est une entreprise allemande ou française qui, pour continuer à produire plus, va donner des ressources financières à une entreprise d'un pays en développement pour qu'elle adopte une technologie émettant moins de gaz à effet de serre.

Compte tenu de sa taille et de l'impact de son développement économique, lequel dépasse très largement ses frontières, la Chine ne devrait-elle pas d'elle-même contribuer, par des politiques publiques, à faire évoluer son modèle de croissance économique qui est aujourd'hui très peu respectueux de l'environnement ?

Je vous suis complètement. On va buter sur des contraintes quasi physiques dans le développement chinois compte tenu de l'écologie. La croissance de consommation énergétique de la Chine et de l'Inde dans les prochaines années va inévitablement provoquer une pollution qui risque de ruiner tous les efforts mis en place dans le cadre du Protocole de Kyoto. On sait que l'émission de CO2 est drastiquement réduite avec la transition de la structure économique de l'industrie vers les services. Mais il va s'écouler de nombreuses années avant que cette vaste « usine mondiale » qu'est la Chine évolue vers le tertiaire. On ne peut pas comparer la Chine d'aujourd'hui à la Corée du Sud d'il y a 20 ans. Certes, une partie de la population voit son niveau de vie s'améliorer, ses habitudes de consommation évoluer et une épargne de surplus se constituer, mais cela ne concerne encore qu'une minorité. La relative pauvreté d'une grande partie de la population fait que l'on a plutôt tendance à privilégier un enrichissement à court terme aux dépens de problèmes à long terme. La configuration du marché du travail, la démographie et le niveau d'éducation font que la croissance chinoise devrait encore reposer très largement sur l'industrie pendant une

période relativement longue. D'autre part, la force de pression de la population chinoise sur le gouvernement concernant les problèmes environnementaux est encore très limitée.

Source : <http://www.perspectiveschinoises.revues.org/4253> - janvier 2010

Document 4 bis

Le marché des droits à polluer

Un marché de droits à polluer, encore appelé marché de permis négociables, est un instrument économique de politique environnementale qui vise à limiter le niveau global de rejets polluants en répartissant les coûts à supporter pour respecter cette contrainte de manière efficace. [...]

Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980 que de véritables marchés de permis négociables sont mis en place, dans le cadre de la politique américaine de lutte contre la pollution atmosphérique. Le plus important a été développé à partir de 1995, dans le cadre du programme concernant les pluies acides (*Acid Rain Program*), pour réduire les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) des centrales de production d'électricité. [...] L'objectif de ce marché était de parvenir à limiter les émissions de SO₂ des centrales électriques situées sur le territoire américain à 8,95 millions de tonnes par an à partir de 2010, ce qui correspond à une baisse de 50 % des rejets par rapport à 1980.

Ce marché a été bientôt dépassé en taille par le système communautaire d'échange de permis d'émissions de gaz à effet de serre que l'Union européenne a mis en œuvre à partir de 2005, dans le cadre de son programme de lutte contre le changement climatique. [...]

Source : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/marches-de-droits-a-polluer>